



Union Haguruka des Coopératives Multifilières

Kamenge, Quartier Heha, 1^{ère} Avenue, N°6,
BP: 6061 BUJUMBURA, Tel: 22279343, info@uhacom.bi
www.uhacom.bi

RAPPORT ANNUEL 2024



La direction, mai 2025

RAPPORT ANNUEL 2024



SIGLES ET ABREVIATIONS

ADIP : Association pour la Dignité Paysanne

ADISCO : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

AGR : Activité génératrice de revenus

APTES : Agroécologie, Pilier d'une Transition Ecologique et Sociale

BBN : Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité

BD : Broederlijk Delen

CAM: Centre Agropastoral de Mutwenzi

CNAC : Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi

CTEJBU: Chambre Transversale des Jeunes Entrepreneurs

ECOSOL: Economie Sociale et Solidaire

FEBUTRA : Fédération Burundaise des Travailleurs de l'Agriculture et de l'Alimentation

FEMUSCABU : Fédération des Mutuelles de Santé des caféculteurs du Burundi

FGC: Fédération Genevoise de Coopération

GALS: Gender Action Learning System

GPA: Groupe de Plaidoyer Agricole

IGG : Imirwi yo Gushigikirana no Gufatanamunda

IREN : Innovation et Réseaux pour le Développement

MINEAGRIE : Ministère de l'Environnement, Agriculture et l'Elevage

OAP : Organisation d'appui à l'Autopromotion

OBR : Office Burundais des Recettes

ONCSS : Office National de Contrôle et de Certification de Semences

PADIP : Programme d'Agroécologie pour la Dignité des Producteurs agricoles du Burundi

PAFOP : Promotion de l'Agroécologie par la Formation et le Plaidoyer des Organisations Paysannes

PAMUSAB : Plateforme des acteurs des mutuelles de santé au Burundi

UHACOM : Union Haguruka des Coopératives Multifilières

UPH: Université Populaire Haguruka

TABLES DES MATIERES

.....	0
0. MOT DU DIRECTEUR DE L’UHACOM.....	4
I. PRESENTATION DE L’UHACOM.....	6
II. ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES.....	9
a. Stockage.....	10
b. Transformation et commercialisation des produits alimentaires	12
c. Approvisionnement en intrants.....	13
d. Mobilisation des IGG.....	13
e. Renforcement de la gouvernance et le leadership paysan	14
III. REALISATIONS SPECIFIQUES DES PROGRAMMES	16
1. LE PROGRAMME PADIP.....	17
2. LE PROGRAMME APTES.....	22
3. LE PROJET PAFOP	26
4. LE PROGRAMME TRAVAIL DECENT.....	31
IV. VIE DE L’ORGANISATION.....	34
1. Gouvernance institutionnelle et représentation.....	34
2. Ressources financières	35
3. Ressources humaines	36

0. MOT DU DIRECTEUR DE L'UHACOM



L'année 2024, marque notre dixième anniversaire au service des paysans et paysannes regroupés en IGG et en coopératives, engagés solidairement au développement local et communautaire.

Le bilan du travail d'accompagnement des ménages agricoles, des groupements et des coopératives est largement positif sur toute la zone d'intervention. Les ménages ont augmenté et diversifiée leurs sources de revenus, les groupements ont autofinancé les activités agricoles des membres grâce à l'épargne et la tontine et les coopératives ont continué à rendre des services utiles en particulier le stockage des récoltes.

Suite aux divers appuis notamment à travers la formation, le conseil, le financement et les équipements, les coopératives bénéficiaires ont renforcé leur autonomie financière et continuent d'être des modèles de l'économie sociale et solidaire dans la communauté.

L'UHACOM a en effet joué son rôle d'appui conseil aux coopératives en matière de bonne gouvernance et gestion. L'harmonisation du règlement d'ordre intérieur pour toutes les coopératives a été une étape importante, traduisant notre volonté d'unifier les pratiques autour de nos valeurs communes d'autopromotion, solidarité et démocratie.

Dans les coopératives comme à l'UHACOM, de nouveaux organes administratifs ont été élus par voie démocratique. C'est par cette même voie qu'un nouveau Conseil d'administration présidé par Madame KIGEME Dancille a été élu le 15 novembre 2024.

Au cours de la même année, nous avons également observé l'émergence des groupements de femmes et de jeunes qui se mettent ensemble pour mettre en œuvre des activités génératrices de revenus. Ces dynamiques incarnent l'espoir d'une agriculture durable, capable de nourrir les générations présentes et futures, dans un pays où plus de 85 % de la population dépend du métier d'agriculteur.

Dans le même élan, l'agriculture familiale agroécologique, au cœur de notre action, commence à produire des résultats tangibles. Les ménages bénéficiaires font état d'une amélioration de leur souveraineté alimentaire, notamment grâce à la diversification des cultures, à l'utilisation du compost produit localement, et à la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques.

Parallèlement, l'UHACOM, en collaboration avec ses partenaires, a poursuivi son plaidoyer pour une reconnaissance pleine de l'agriculture familiale et agroécologique.

Les consultations tenues en 2024 ont produit des recommandations claires, notamment l'intégration de l'agroécologie dans les politiques nationales de développement rural. Il y a de l'espoir que ces propositions soient intégrées un jour dans les politiques publiques vu qu'elles sont désormais portées par une voix collective plus forte du Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA).

Ce rapport présente les principales réalisations de l'UHACOM en 2024. Elles sont le résultat d'un travail collectif, nourri par un partenariat actif avec nos alliés.

Nous exprimons ici notre profonde reconnaissance à ADISCO, Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité, IRED et Solsoc pour leur soutien constant. Nos remerciements s'adressent également aux autorités locales, à notre réseau d'animateurs endogènes présents sur les collines, et à l'ensemble de notre équipe pour leur engagement sans faille.

Appolinaire HACIMANA
Directeur de l'UHACOM

I. PRESENTATION DE L'UHACOM

a. Description

L'Union Haguruka des Coopératives Multifilières, UHACOM en sigle, est une organisation faîtière regroupant 36 coopératives d'agriculteurs établies dans les communes des provinces de Cibitoke, Bubanza, Muramvya, Mwaro, Gitega, Rutana, Karusi, Kayanza, Ngozi, Kirundo et Muyinga. A la fin de 2024, le consortium compte 15 600 membres.

L'UHACOM est le maillon supérieur des coopératives actives dans les cultures vivrières et de rente. Ces coopératives offrent à leurs membres une large gamme de services tels que le stockage des récoltes, le warrantage, la transformation des produits agricoles, la commercialisation, l'approvisionnement en intrants agricoles, la formation des membres et le plaidoyer, afin de répondre à leurs divers besoins.

b. Mission

Contribuer au renforcement du capital productif des coopératives d'agriculteurs par la mise en œuvre des projets économiquement et socialement rentables, par le plaidoyer pour la mise en place de bonnes politiques en faveur des paysans et par le renforcement des capacités des leaders pour la promotion de la bonne gouvernance et des droits humains en particulier en faveur de la femme et la jeunesse.

c. Vision

Le petit paysan a amélioré ses conditions économiques et sociales et participe à la prise de décisions dans la communauté.

d. Objectifs

Les objectifs de l'UHACOM sont les suivants :

- Consolidation d'un mouvement coopératif paysan par l'appui-conseil aux coopératives agricoles en matière de leadership, de bonne gouvernance et de démocratie ;
- Amélioration de la souveraineté alimentaire par la promotion d'une agriculture familiale résiliente et durable ;
- Professionnalisation des chaînes de valeurs agricoles vivrières et de rente par l'appui technique aux services des coopératives ;
- Amélioration de la situation des droits des paysans et leurs coopératives à travers des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques.

e. Valeurs

L'UHACOM promeut les valeurs suivantes :

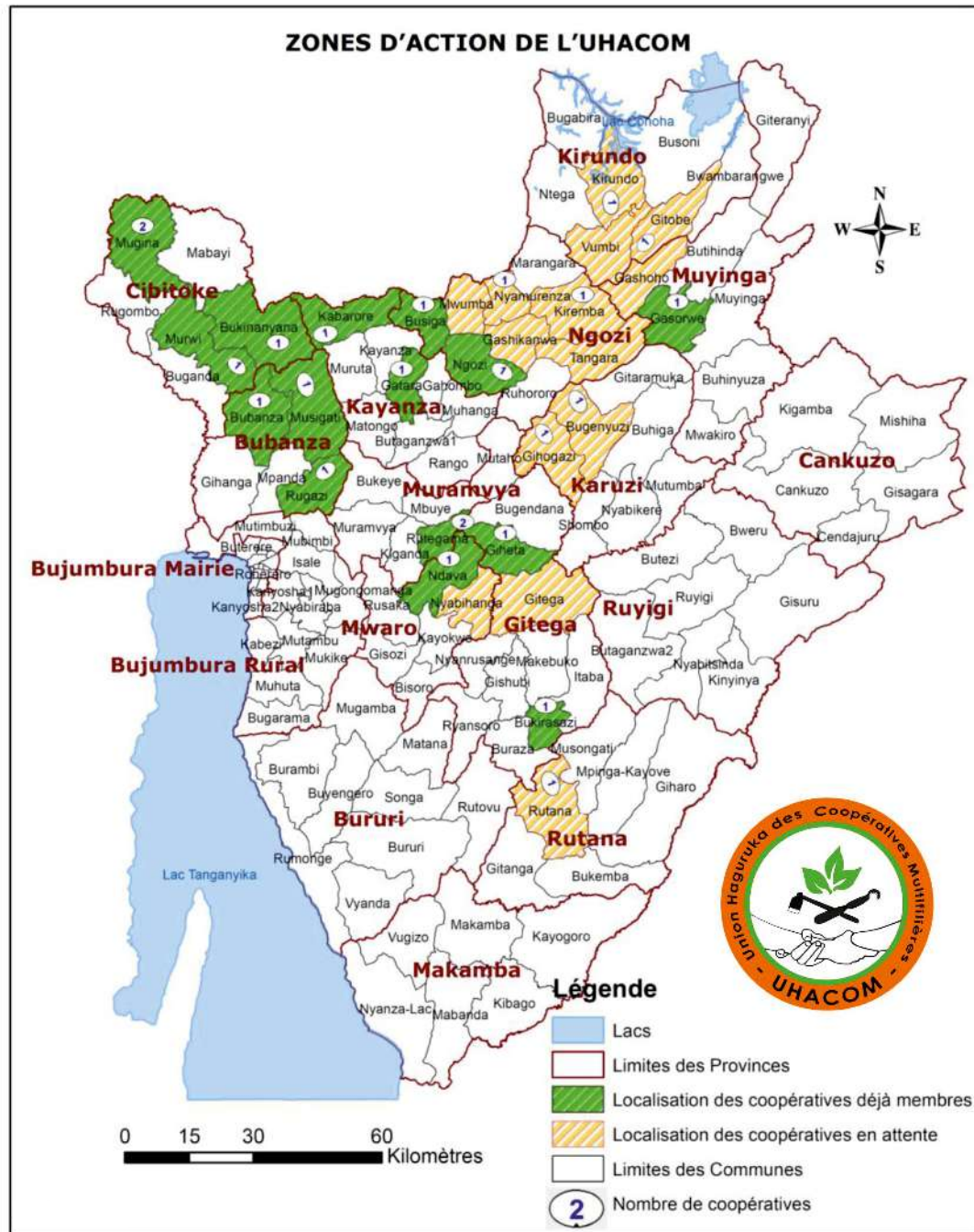
- La solidarité;
- L'autopromotion;
- La démocratie.

f. Réseaux et partenariats

Afin de renforcer la portée de ses actions, l'UHACOM est engagée dans des réseaux et plateformes de plaidoyer. Elle est notamment membre des réseaux suivants :

- Le Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA)
- La Plateforme Burundaise de l'Économie Sociale et Solidaire

g. Carte d'interventions de l'UHACOM en 2024



g. Liste des coopératives membres

A la fin 2024, l'UHACOM compte 36 coopératives membres multifilières réparties sur 5 régions naturelles du Burundi

N°	Commune	Cooperative
1	Kirundo	Abizeranye
2	Vumbi	Sukanabigoro
3	Ntega	Tuvmubukene
4	Gitobe	Koruyagwe
5	Gasorwe	Tuvehasi
6	Gashoho	Tujeheza
7	Kabarore	Turyohorisi
8	Gatara	Tuzamurane
9	Gatara	Tezimberumuceri
10	Kiremba	Turashoboye
11	Kiremba	Ryohorikawa
12	Nyamurenza	Shirimberikawa
13	Busiga	Ntituzerinze
14	Ngozi	Tubamurikire
15	Turamirize	Rutegama
16	Terujimbere	Giheta
17	Twiyunge-Kibogoye	Nyabihanga
18	Twubakane	Rutana
19	Dusangirumugambi	Bugenyuzi
20	Tuvmubuja	Bukirasazi
21	Twijabutse	Ndava
22	Bubanza	Twogorore
23	Bubanza	Kundikigazi
24	Bubanza	Dushiringuvuhamwe
25	Bubanza	Twiyunge-Mugimbu
26	Bubanza	Umucowabarimyi
27	Musigati	Duterimberetwese
28	Musigati	Kazozakimiryango
29	Musigati	Ndangamuco
30	Rugazi	Twinagure
31	Rugazi	Gatima
32	Rugazi	Dushigikirane-Ruce
33	Bukinanyana	Umwizero
34	Murwi	Buhindo-Murwi
35	Mugina	Buseruko-Rugajo
36	Mugina	Ruziba-Nyamakarabo



CHAPITRE II : ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES

II. ACCOMPAGNEMENT DES COOPERATIVES

0. Introduction

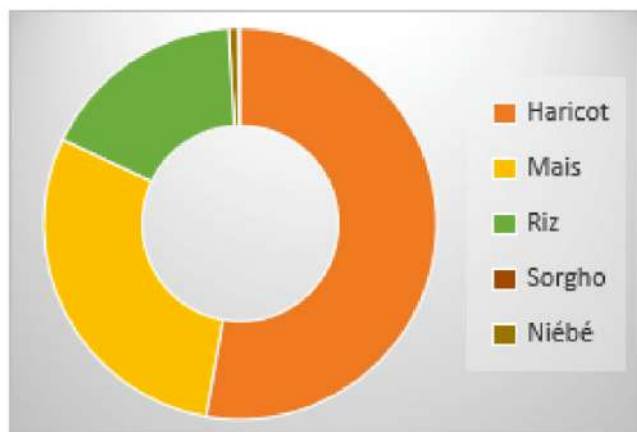
Dans sa mission de renforcer les services des coopératives aux membres, l'UHACOM a mis à disposition de ses coopératives un appui technique continu. Cet accompagnement vise à améliorer la qualité et l'efficacité des services essentiels que les coopératives fournissent à leurs membres et à la communauté.

a. Stockage

Le stockage est un service central pour les coopératives, car il sécurise les récoltes, évite les ventes précipitées à vil prix et permet un meilleur positionnement sur le marché. Il constitue également une source de revenus pour les coopératives, et l'UHACOM les accompagne à chaque étape du processus, y compris par un appui matériel si nécessaire.

En 2024, grâce à une récolte favorable, les coopératives membres de l'UHACOM ont pu stocker un total de 758 564,5 kg de produits agricoles dans leurs hangars. Les quantités stockées illustrent que le haricot reste la culture la plus stockée, confirmant son rôle de base dans

l'alimentation et les revenus des ménages ruraux. Le riz et le maïs occupent également une part importante.



Hangar de stockage de la coopérative Terujimbere

1. Quantité stockée dans la région de Kiriromo

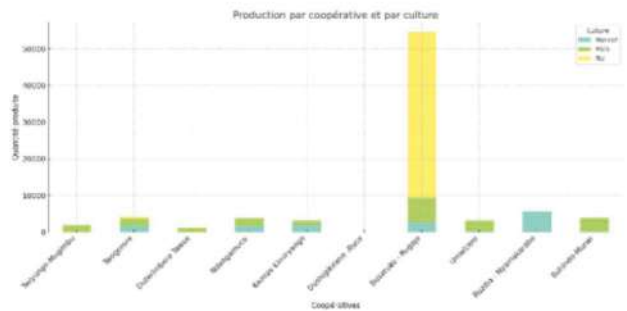
Sur les 7 coopératives que compte la région de Kiriromo, 4 ont procédé au stockage communautaire, avec un volume total dépassant les 304 tonnes toutes cultures confondues. Les autres coopératives, quant à elles, sont principalement engagées dans la filière café.

- **Mumirwa**

Dans cette région, 11 coopératives ont assuré le stockage de 82 tonnes de haricot, de maïs et de riz au profit de leurs membres et de la communauté. La filière riz y occupe une place prépondérante, représentant plus de 50 % des volumes stockés. À noter que certaines autres coopératives de la région se consacrent principalement à la production de l'huile de palme.

- **Buyenzi, Bugesera et Bweru**

Dans cette région, 14 coopératives ont stocké 402 tonnes de haricot, maïs, riz et le sorgho. On note la prédominance du maïs et le haricot.



b. Transformation et commercialisation des produits alimentaire

Dans la logique de valorisation de leurs récoltes, six coopératives ont poursuivi la transformation agroalimentaire des fruits, du maïs et du manioc. Cette activité leur permet de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer la chaîne de valeur des filières agricoles.

En 2024, l'UHACOM leur a fourni un appui financier ciblé d'un fonds rotatif de 42 millions de FBU pour l'approvisionnement en matières premières et un accompagnement technique sur l'amélioration des procédés, la structuration de l'offre ainsi que la commercialisation.

Sur le plan marketing, les coopératives ont bénéficié d'un accompagnement en marketing à travers la boutique UHACOM, qui leur sert de vitrine permanente, ainsi que par leur participation à des foires nationales. A ce titre, six coopératives Tubamurikire, Koruyagwe, Tuvehasi, Ruziba-Nyamakarabo, Terujimbere et Turamirize – ont pris part à la foire organisée

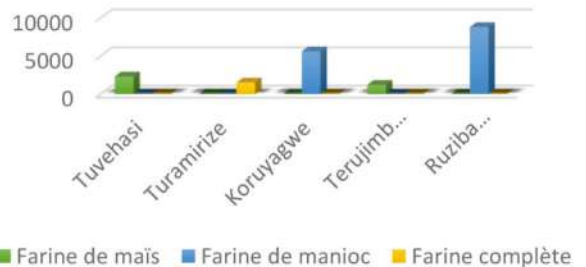
en juillet 2024 par le programme APTES, financé par Entraide et Fraternité.

Toutefois, toutes les coopératives faisant la transformation des produits alimentaires ont connu un défi commun de manque de moyens financiers suffisants pour réaliser les modifications exigées. Certaines coopératives de jus ont connu une régression dans la production suite aux exigences de mise en conformité avec les normes du Bureau Burundais de Normalisation (BBN) sur les emballages, la qualité des infrastructures et équipements.

A Ndava la coopérative Twijabutse a entamé les activités de rénovation de son unité de transformation par l'acquisition de quelques équipements inoxydables et envisage de continuer avec les autres modifications nécessaires. A Bubanza, la coopérative Dushiringuvuhamwe a aussi s'est aussi doté de nouveaux équipements inoxydables.



Produits transformés



Participation de l'UHACOM à la foire agricole organisée par le programme APTES

c. Approvisionnement en intrants

Pour faciliter l'accès à des semences de qualité et à des intrants adaptés, l'UHACOM a facilité la mise en relation de cinq coopératives avec des producteurs semenciers certifiés notamment pour le haricot, le maïs et le soja. Des initiatives locales de préservation et de valorisation des semences locales ont été également accompagnées dans le cadre des programmes de développement rural.

Coopérative	Semences		
	Maïs	Haricot	Soja
Turamirize	500	0	150
Terujimbere	1000	104	0
Tuvemubuja	245	341	91
Twubakane	1259	0	0
Twijabutse	0	0	0

d. Mobilisation des IGG

Les groupements d'entraide et de solidarité, appelés IGG, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

Ils jouent un rôle clé dans la mobilisation des investissements endogènes pour répondre aux besoins agricoles ou initier de petites activités génératrices de revenus (AGR) au sein des communautés rurales, tout en appuyant les services des coopératives ou en contribuant à leur décentralisation.

Au total, 1 326 IGG ont été accompagnés dans la planification de leurs initiatives économiques, notamment l'épargne, la tontine, les chaînes de solidarité et la gestion solidaire des intrants agricoles.

Les principales réalisations observées en 2024 sont les suivantes :

- Dans la région de Kirimiro, 344 IGG regroupant 1 793 membres ont autofinancé des activités telles que l'élevage de porcs, de lapins et de poules, l'agriculture et la myciculture, grâce à un système de tontine rotative.
- Dans la province de Kirundo, la mobilisation de financements endogènes à travers les IGG a permis de constituer un capital pour lancer la culture du riz comme activité génératrice de revenus.

Cette initiative a impliqué la coopérative Sukanabigoro et les animateurs endogènes. La production obtenue du champ commun a été de 2,2 tonnes de riz paddy.

- Dans les provinces de Bubanza et Cibitoke, les IGG se sont également mobilisés pour lancer des AGR. Un IGG de la colline Ciya, par exemple, a mis en place une activité de pisciculture tandis qu'un IGG de la colline Gitumba a poursuivi la mouture du manioc au profit de la communauté.



Accompagnement de l'IGG de la Coopérative Kundikigazi

e. Renforcement de la gouvernance et le leadership paysan

Le renforcement des compétences des dirigeants constitue un levier essentiel pour assurer l'autonomie et le leadership des coopératives. Dans ce cadre, 45 leaders et gérants ont été formés à la préparation des états financiers et aux procédures de déclaration fiscale auprès de l'Office Burundais des Recettes (OBR) afin d'aider les coopératives à s'acquitter correctement de leur devoir fiscal et d'éviter les sanctions liées au non-respect des obligations fiscales.

Par ailleurs, l'UHACOM a accompagné 15 coopératives dans l'organisation des assemblées générales électorales, en vue du renouvellement statutaire de leurs instances dirigeantes. Les coopératives ayant renouvelés les organes sont les suivantes : Ruziba-Nyamakarabo, Buhindo-Murwi, Umwizero, Twogorore, Dushiringuvuhamwe, Duterimberetwese, Ndangamuco, Turamirize, Terujimbere, Twiyunge-Kibogoye, Tuvemubuja, Twubakane, Koruyagwe, Turashoboye.



Témoignage de la présidente de la Coopérative Terujimbere sur l'accompagnement de l'UHACOM

« A sa création, notre coopérative ne disposait ni de matériel ni d'équipements, et nos dirigeants manquaient de compétences en gestion. Depuis notre adhésion à l'UHACOM en 2014, nous avons bénéficié de nombreuses formations en gestion des coopérative, ainsi que d'un appui en infrastructures et équipements qui ont permis à notre structure de se développer.

Grâce aux projets pilotés par l'UHACOM et ADISCO, les membres reçoivent des formations, un appui technique, et des dotations en matériel de production, ce qui a considérablement amélioré notre rendement agricole. Les récoltes sont désormais stockées dans le hangar de la coopérative. Cela a réduit les pertes post-récolte et a permis de générer des revenus via les frais de stockage.

Avec les équipements reçus, nous disposons aujourd'hui d'un moulin et d'un dispositif de fabrication de biscuits. Cela nous permet de transformer nos produits agricoles notamment le maïs en farine et en biscuits, évitant ainsi leur détérioration. La commercialisation de ces produits renforce les revenus de la coopérative et lui donne une visibilité bien au-delà de notre commune.

Aujourd'hui, nous avons pleinement compris que "l'union fait la force". C'est en s'appuyant sur les conseils et l'accompagnement technique de l'UHACOM que notre coopérative continue d'avancer. »



Jeanine NZIRUHIRE
Présidente de la Coopérative Terujimbere



CHAPITRE III : REALISATIONS SPECIFIQUES DES PROGRAMMES

1. LE PROGRAMME PADIP

a. Description du projet

Le Programme d'Agroécologie pour la Dignité des Producteurs agricoles du Burundi (PADIP-Burundi), « *UBURIMYI BURAMA KURI BOSE* », est un programme quinquennal (2022–2026) mis en œuvre par un consortium de sept partenaires de Broederlijk Delen (BD) : UHACOM, ADISCO, UPH, INADES Formation, CTJEBU, ADID et COCOCA.

Pour l'UHACOM, le programme est exécuté dans quatre communes de la province de Kirundo à savoir Kirundo, Ntega, Gitobe et Vumbi.

Le PADIP cible des ménages paysans organisés en IGG et en coopératives et pratiquant généralement une agriculture de subsistance sur de petites superficies, souvent inférieures à un hectare par foyer.

Objectif spécifique : “D’ici 2026, une coalition large et diversifiée d’acteurs de la société civile burundaise et internationale promeut l’agroécologie et l’économie sociale et solidaire, en y intégrant activement les femmes et les jeunes, et les concrétise au sein de leurs organisations respectives.”

Le programme s'articule autour de trois axes principaux :

- Le renforcement de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire ;
- Le renforcement de l'économie sociale et solidaire à travers la structuration et le renforcement des coopératives ;
- L'amélioration des politiques publiques via le plaidoyer.



b. Principales réalisations du programme

i. Renforcement de l'agroécologie et souveraineté alimentaire

Dans le cadre du projet PADIP, 289 ménages pilotes ont été sensibilisés et ont adopté des pratiques agroécologiques à travers le développement de fermes agroécologiques. Les pratiques adoptées sont entre autres l'association culturale, la production de biopesticides, la fabrication de la fumure organique et la lutte antiérosive.

Pour porter à échelle et faciliter l'appropriation locale des techniques durables, 63 membres de groupements IGG ont été formés aux techniques de production d'intrants organiques, grâce à un dispositif de formation par les pairs, animé par des formateurs endogènes.

Cette dynamique a en effet conduit à la fabrication de 188 litres de biopesticides, 728 litres de fumure liquide et **1 250 kg** de fumure solide.

En appui de cette transition, les ménages ont été appuyés dans la production des plantes à biopesticides avec 26 783 plants agroforestiers dont les Grevillea, papayers, pruniers du Japon, maracujas) pour renforcer le couvert végétal et la résilience climatique.



Formation des animateurs endogènes sur la production des biopesticides

Tableau des plants agroforestiers et fruitiers distribués

Commune	Colline	Grevillea	Maracuja	Prunier	Papayer	Tot/site
Vumbi	Kiraro	1826	1631	9	504	3970
	Rwisuri	854	614	13	325	1806
	Nyamyumba	1004	821	18	783	2626
Gitobe	Tonga	840	657	6	618	2121
	Gahosha	2826	1563	43	912	5344
Kirundo	Runyoza	1920	529	1	632	3082
	Murama	3027	852	4	714	4597
	Kireka	1636	743	21	837	3237
	Total	13933	7410	115	5325	26783

En collaboration avec les coopératives ABIZERANYE et SUKANABIGORO, une foire locale aux semences a été organisée au stade Bushaza de Kirundo. L'événement visait à promouvoir la diversité des semences locales, renforcer les liens entre agriculteurs et sensibiliser à leur préservation.



Visite guidée des stands par les participants à la foire locale

Témoignage – SHARANGABO Pacifique, président de l'IGG de Runyonza

Je m'appelle SHARANGABO Pacifique. J'ai 30 ans et je vis sur la colline Runyonza, zone Cewe, commune Kirundo. Je suis membre et président de l'IGG des Jeunes de Runyonza.

Avec l'accompagnement du programme PADIP, nous avons entrepris l'intégration des pratiques agroécologiques dans le maraîchage, en particulier à travers la culture de la tomate. Durant la saison C 2024, nous avons conduit une parcelle de tomates sans recours aux pesticides ni engrais chimiques. À la place, nous avons utilisé des biopesticides à base de feuilles de papayer pour lutter contre les maladies fongiques, avec une application hebdomadaire. Cela nous a permis d'économiser 15 000 FBu auparavant dépensés pour les pesticides chimiques.

De plus, l'utilisation d'une fumure organique liquide produite localement à partir de neem, thithonia, umuravumba et calliandra nous a permis d'économiser 31 000 FBu que nous utilisions pour l'achat de l'engrais chimique FOMI Totahaza.

En termes de rendement, les résultats ont été comparables aux années précédentes : 720 kg de tomates fraîches récoltées sur une parcelle de 60 m × 12 m, soit environ 60 bidons de 12 kg chacun, comme unité locale de vente. Cela nous convaincu que les pratiques agroécologiques sont non seulement plus économiques, mais également efficaces.



ii. Renforcement de l'économie sociale et solidaire dans la communauté par la structuration et le renforcement des coopératives

La gouvernance des coopératives et de l'UHACOM a été renforcée par la mise en place d'un Règlement d'Ordre Intérieur harmonisé pour l'UHACOM et ses coopératives membres.

La dynamique IGG s'est renforcée avec la création de 2 nouveaux IGG de jeunes et deux de femmes.

L'appui-conseil à l'IGG de la coopérative Sukanabigoro sur les techniques de mobilisation endogène des fonds a permis la redynamisation de la coopérative autour d'un

AGR rizicole et a conduit à la production de 2,2 tonnes de riz paddy.

Un atelier de renforcement des capacités des leaders des coopératives sur la gouvernance, la gestion et le leadership des jeunes et des femmes au sein des dynamiques a été organisé.

Les participants se sont engagés à promouvoir le leadership inclusif, favorisant l'implication active des jeunes et des femmes dans les organes de prise de décision au sein des coopératives et à continuer à appliquer les principes de la bonne gouvernance et de gestion.

iii. Amélioration des politiques

Dans le cadre du programme PADIP, une conférence-débat sur les semences locales a été organisée à Bujumbura en collaboration avec BD, CCFD-Terre Solidaire et tous les membres du consortium BD. Cette rencontre a permis de mettre en évidence le rôle stratégique des semences locales dans la consolidation de la souveraineté alimentaire.

À l'issue des échanges, un appel a été lancé en faveur de leur intégration explicite dans le cadre légal national relatif aux semences.

Le programme s'est également associé à d'autres organisations de la société civile agricole dans d'autres actions de plaidoyer portant sur des thématiques transversales liées à l'agriculture familiale et à l'économie sociale et solidaire.



Cérémonies d'ouverture d'une conférence-débat sur les semences locales

2. LE PROGRAMME APTES

a. Description

Le projet Agroécologie, pilier d'une transition écologique et sociale (APTES) est un projet quinquennal (2022-2026), financé par Entraide et Fraternité mis en œuvre par un consortium de quatre partenaires à savoir UHACOM dans Bubanza et Cibitoke, ACORD-Burundi dans Rutana, OAP dans Bujumbura rural et CAM dans Kirundo. Les cibles directes de ce programme sont les ménages, les groupements d'entraide et de solidarité, les coopératives et les décideurs politiques.

Objectif spécifique : « Le renforcement de la souveraineté alimentaire des ménages agricoles (hommes, femmes et jeunes) et leur autonomie financière grâce à l'accès aux ressources productives, au développement des systèmes de production agroécologiques et à la valorisation post-récolte (conservation, transformation et commercialisation). »

Ce programme vise à produire les changements positifs suivants chez les groupes cibles :

- L'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles suite à l'augmentation des revenus issus de l'agriculture ;
- Le renforcement de la cohésion sociale sur les collines suite à la structuration des dynamiques paysannes solidaires et autonomes : les IGG et les coopératives ;
- L'amélioration du pouvoir des femmes dans la gestion des exploitations familiales et des biens de leurs ménages suite aux actions de renforcement technique des femmes et à la culture du dialogue entre les membres des ménages ;
- La prise en compte de l'agriculture familiale et de l'agroécologie par la politique agricole nationale dans les documents de la stratégie nationale agricole et dans les actions.



Participants à la foire agricole organisée dans le cadre du programme APTES

b. Principales réalisations du programme

En 2024, le programme APTES a renforcé la promotion des pratiques agroécologiques dans sa zone d'intervention. Les actions menées ont permis d'améliorer l'adoption de pratiques agricoles durables, de redynamiser les services des coopératives, de faciliter l'accès au capital pour les petits producteurs et de contribuer à la reconnaissance des initiatives communautaires à travers un plaidoyer.

i. Diffusion des pratiques agroécologiques sur toute la zone d'action

Le nombre de fermes agroécologiques accompagnées est passé de 335 en 2023 à 617 en 2024, grâce à la formation par les pairs. Ces ménages ont intégré l'utilisation de biopesticides pour la lutte contre les ravageurs, la diversification des cultures, le paillage et la fumure organique issue du compostélev. Par ailleurs, quelques ménages pilotes ont été accompagnés dans la multiplication de semences locales menacées, telles que les hoffes et la colocase (amafyiru), en vue de contribuer à la préservation du patrimoine semencier paysan.

Le programme APTES a également mis en œuvre l'outil d'intégration environnemental (OIE) dans quatre coopératives à Bubanza et quatre à Cibitoke, ainsi que dans deux ménages de chaque province afin d'éveiller leur

conscience sur les enjeux environnementaux. Les principaux engagements en cours de mise en application chez formulés par les producteurs sont les suivants :

- Les coopératives : assainissement de l'environnement des unités de transformation, équiper les machinistes du matériel de protection (cache-nez, salopettes, bottes et gants), boisement ;
- Ménages : traçage des courbes de niveau, haies antiérosives, compostières, boisement, remplacer les pesticides chimiques par les biopesticides, paillage, agroforesterie, abandon de la pratique de brûlis.

Au coin du témoignage : Impact de l'approche GALS (Gender Learning System) dans la diffusion des pratiques agroécologiques

« Avant, mon mari prenait toutes les décisions seul, souvent sans penser à notre avenir. Il dépensait l'argent de la vente des vaches pour se souler, et moi, je n'avais aucun mot à dire. Grâce aux conseils de l'animateur endogène formé en GALS, nous avons appris à nous parler, à planifier ensemble. Aujourd'hui, nous décidons à deux. Par exemple, avec l'argent d'une vache vendue, nous avons décidée d'acheter une autre vache et des semences de qualité pour améliorer nos revenus et intégrer les pratiques agroécologiques dans nos exploitations. Notre récolte de maïs a ainsi doublé. Mais surtout, notre couple s'est renforcé. »



*NIZIGIYIMANA Stéphanie,
colline Maramvya, commune Mugina*

ii. Accès au capital par les membres des IGG à travers la tontine

Au total 460 groupements existent dans la zone d'action du programme organisés en 15 coopératives. C'est à travers ces IGG que les membres renforcent leurs confiances mutuelles et partagent des expériences permettant leur épanouissement social. Grâce à l'épargne et à

l'octroi des crédits aux les membres des IGG par un système de tontine rotatif, les membres de ces groupements se sont donnés à tour de rôle du capital pour de projets économiques, se sont payés des cotisations à la mutuelle de santé, se sont donnés des petits animaux d'élevage.



L'IGG Kazozakimiryango de CIYA procédant à la récolte dans les étangs

iii. Redynamisation des services des coopératives aux membres et à la communauté

La porte d'entrée des interventions du programme APTES a été en effet les coopératives et les IGG car ceux-ci rendent des services utiles à la communauté et permettent de pérenniser les acquis du programme. Les principales interventions qui ont touché particulièrement les cibles indirectes sont reprises dans le tableau ci-dessous

N°	Cooperatives	Quantités Stockées En Kg		
		Haricot	Maïs	Riz
1	Twuyunge-Mugimbu	50	2000	0
2	Umuco W'abarimyi	0	0	320
3	Twogorore	1 791	1911	471
4	Duterimbere Twese	49	1112,5	0
5	Ndangamuco	1679	2 187	0
6	Kazoza Kimiryango	2000	1300	0
7	Dushigikirane -Ruce	100	0	0
8	Buseruko - Rugajo	2700	6 800	45 000
9	Umwinzero	330	2900	0
10	Ruziba - Nyamakarabo	5742	0	0
11	Buhindo-Murwi	340	3676	0
	Total	14781	21 887	45 791

Tableau 3 : Transformation De Produits Labélisés

N°	Coopérative	Produits	Quantité En Kg Ou Litre
1	Dushiringuvuhamwe	Jus D'ananas Et De Maracuja	1 216litres
2	Ruziba-Nyamakarabo	Farine De Manioc	8821 Kg
	Gatima	Huile De Palme	5 385Litres

iv. Plaidoyer pour des politiques qui considèrent l'agriculture familiale agroécologique

En 2024, une foire agricole a été organisée avec la participation active des ménages accompagnés par les organisations partenaires ACORD, OAP, UHACOM et CAM. Cette activité avait pour objectif de sensibiliser les parties prenantes, notamment les communautés rurales et les décideurs publics, sur l'importance de l'agroécologie et la nécessité de son intégration dans les politiques agricoles nationales.

En parallèle, à travers le Groupe de Plaidoyer Agricole, le programme a contribué dans les efforts de plaidoyer en faveur de l'assouplissement de la mesure interdisant les activités des SILC, qui constituent un mécanisme essentiel de mobilisation endogène de ressources pour le financement des activités agricoles en milieu rural.

La banque Centrale a ultérieurement communiqué que les SILCS, ne sont pas interdits mais qu'ils doivent s'enregistrer pour garantir la transparence.



Photo de famille des participants à la foire agricole organisée par APTES

3. LE PROJET PAFOP

a. Description du projet

Le projet promotion de l'Agroécologie par la Formation et le Plaidoyer des Organisations Paysannes (PAFOP), en sa deuxième phase, est financé par la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) via l'organisation IRED (Innovation et Réseaux pour le Développement). Il est mis en œuvre au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC) par des partenaires locaux : l'UHACOM au Burundi, la Fédération des Organisations Paysannes du Sud-Kivu (FOP-Kivu) et la Plateforme DIOBASS (Démarches pour une Interaction entre Organisations de Base et Autres Sources de Savoirs) en RDC.

Au Burundi, l'UHACOM déploie le projet dans la région de Kirimiro, couvrant les communes de Giheta et Bukirasazi (province de Gitega), la commune de Ndava (province de Mwaro) ainsi que la commune de Rutegama (province de Muramvya).

Objectif général :

Promouvoir à grande échelle l'adoption de pratiques agroécologiques durables et rentables afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer la production, les revenus des ménages et leur résilience face aux chocs grâce à la diffusion d'innovations agroécologiques à grande échelle ;
2. Promouvoir l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques nationales.



b. Principales réalisations du projet en 2024

Les réalisations du projet PAFOP en 2024 s'articulent autour de quatre axes principaux : l'adoption des pratiques agroécologiques, l'amélioration des revenus des ménages, l'accès aux intrants agroécologiques, ainsi que le renforcement de la société civile et la promotion de l'agroécologie dans les politiques publiques.

Résultat 1.1 : Les pratiques agroécologiques sont adoptées à grande échelle et en boule de neige dans les zones du projet

En 2024, un total de 1 795 ménages a bénéficié de formations dispensées par des paysans formateurs, 48 % de fermes agroécologiques sont dirigés par des femmes. Chaque formateur accompagne en moyenne quatre ménages, permettant une dynamique de transmission en "boule de neige".

Les techniques promues comprennent notamment : l'utilisation de biopesticides, le compostage et le paillage, la diversification des cultures, la production de semences paysannes menacées telles que les hofes et l'igname.

Pour faciliter cette diffusion, 26 pépinières ont été aménagées et 7 853 plants ont été produits et distribués aux ménages bénéficiaires répartis comme suit : prunier (782 plants), maracuja (1 382), papayer (352), tabac (621), piment (1 123), hofes (1 507), igname, Tephrosia (813), Neem (372) et Grevilea (901).



Accompagnement des fermes agroécologiques

Résultat 1.2 : Amélioration des revenus par le développement des chaînes de valeur

L'amélioration des revenus agricoles des ménages bénéficiaires est l'un des effets notables du projet en 2024. Selon l'enquête menée par le projet, la moyenne annuelle des revenus a enregistré une progression de 28,06 % pour les bénéficiaires de la première phase, contre une hausse de 7,37 % pour ceux accompagnés depuis le début de la deuxième phase. Cette dynamique est principalement attribuée à l'amélioration de la fertilité des sols et à l'augmentation des rendements agricoles, résultant de l'adoption des pratiques agroécologiques.

Par ailleurs, la coopérative Twijabutse de Ndava a été spécifiquement accompagnée dans la réhabilitation de ses infrastructures, afin de se

conformer aux exigences du Bureau Burundais de Normalisation et de Certification (BBN) pour la labellisation de ses produits transformés. En complément, le projet a renforcé l'accès au marché à travers le développement de circuits courts de commercialisation pour les produits agroécologiques. Les ménages ont été accompagnés dans l'identification de débouchés locaux, tandis que les excédents de production ont été orientés vers la boutique de l'UHACOM à Bujumbura.

En juillet 2024, trois bénéficiaires ont pris part à une foire d'exposition-vente organisée à Bujumbura par le programme APTES financé par Entraide et Fraternité afin de renforcer leur visibilité et leurs opportunités commerciales.



Champ de maïs traité à l'aide des biopesticides sur la colline Munanira II

Résultat 1.3 : Les intrants agroécologiques deviennent plus accessibles dans la région

L'année 2024 a vu un renforcement de la production locale d'intrants agroécologiques. Douze paysans semenciers, dont six femmes, ont multiplié des semences de haricot et d'espèces locales telles que l'igname, le petit bananier, la colocase, le topinambour et les hoffes.

Parallèlement, des entrepreneurs ruraux ont été appuyés dans la production locale de biofertilisants et biopesticides.

Des appuis-conseils ont aussi été fournis aux IGG pour la mobilisation de fonds endogènes en vue d'activités génératrices de revenus (AGR).

Ainsi, 400 chaînes de solidarité fonctionnelles ont été créées dans les quatre communes d'intervention, couvrant des activités liées à l'élevage porcin, au lapin, à la volaille et aux groupes tontiniers.



Lancement de la chaîne de solidarité porcine à Bukirasazi



Objectif 2 : L'agroécologie est promue dans les politiques publiques :

En 2024, le PAFOP II a renforcé son approche de plaidoyer en faveur de l'agroécologie en s'appuyant à la fois sur la recherche scientifique et la diffusion des connaissances. Une recherche-action menée par des chercheurs universitaires a été initiée pour identifier des alternatives agroécologiques aux pesticides chimiques, en particulier dans la culture de la tomate. Les résultats préliminaires issus des parcelles pilotes sont prometteurs et serviront à étayer les argumentaires à destination des autorités pour encourager l'adoption de politiques agricoles plus durables.

Parallèlement, le projet a développé des outils de sensibilisation et de capitalisation accessibles à un large public : quatre articles de vulgarisation, une vidéo, un dépliant, ainsi qu'un manuel de pratiques agroécologiques

traduit en kirundi.

Ce manuel est utilisé comme ressource pédagogique auprès des communautés, afin de faciliter l'appropriation et la diffusion des pratiques agroécologiques.



4. LE PROGRAMME TRAVAIL DECENT

a. Description du programme

Le programme Travail Décent est un programme quinquennal (2022-2026), financé par Solsoc et mis en œuvre par le consortium des organisations UHACOM, ADISCO, PAMUSAB, FEBUTRA, FEMUSCABU, UPH et CNAC. L'UHACOM met en œuvre le programme dans 8 coopératives situées dans les communes Rutegama, Giheta, Bukirasazi, Nyabihanga, Rutana, Bugenyuzi et Gihogazi de la région de Kirimiro. Le budget global de l'UHACOM s'élève à 269 244 €.

Objectif spécifique : Les syndicats, les ONG locales d'appui, les plateformes et les confédérations de producteurs agricoles, structurés, renforcés et outillés, agissent dans des espaces multi-acteurs, participent à élargir la protection sociale des travailleurs et de leurs communautés, contribuent à créer des emplois décents pour toutes et tous, défendent les droits au travail décent et influencent les politiques en faveur de ces droits, respectueuses de l'égalité de genre et d'une transition juste.

Incidence visée : Le programme s'attend à ce que l'UHACOM agit en réseau multi-acteurs pour la promotion d'un cadre légal favorisant la

consolidation d'un mouvement coopératif fondé sur les principes de l'ECOSOL. Elle met en œuvre des actions de conscientisation pour augmenter le nombre d'organisations souscrivant à la charte de l'ECOSOL.

L'UHACOM renforce les coopératives qui diversifient les services de qualité à leurs membres et deviennent rentables. L'UHACOM crée des emplois (en son sein et dans les coopératives membres) qui respectent les principes du travail décent pour toutes et tous. L'UHACOM accompagne les coopératives membres pour augmenter la production agricole et améliorer l'accès à des revenus stables et réguliers.

L'UHACOM promeut en son sein des normes et pratiques visant la promotion de l'égalité de genre et le respect de l'environnement. L'UHACOM renforce les compétences des leaders des coopératives pour la bonne gestion des services et l'accompagnement des dynamiques à la base (IGG, EFI et filières, cellules).



b. Principales réalisations du programme Travail Décemment en 2024

i. Création de nouveaux services dans la communauté

L'intervention a permis d'élargir les services communautaires, en mettant l'accent sur la facilitation de la chaîne de solidarité animale et le renforcement des dispositifs de formation et d'information destinés spécifiquement aux femmes membres des coopératives.

Dans ce cadre, la coopérative TWUBAKANE a distribué 94 lapins à 52 femmes bénéficiaires de la deuxième génération. Le dispositif a été étendu à d'autres coopératives : DUSANGIRUMUGAMBI a lancé une chaîne de solidarité avec 50 porcelets distribués à 50

ménages membres du Mouvement HAGURUKA de Femmes ; TERUJIMBERE a distribué 102 porcelets à 102 ménages, tandis que TURAMIRIZE a octroyé 306 poules à 102 ménages membres du même mouvement.

En complément, deux unités de production de biscuits à base de matières premières locales sont en phase expérimentale, mises en place au profit de deux groupements de femmes issus des coopératives TERUJIMBERE et TURAMIRIZE.

ii. Promotion du genre

Les femmes membres des coopératives Dusangirumugambi, Turamirize, Terujimbere, Twubakane, Tuvemubuja ont bénéficié de la formation en élevage et en production de biscuits et la sensibilisation à l'hygiène, à l'habitat décent, à la participation économique et à la prévention des violences basées sur le genre.

Cette formation a contribué au renforcement de l'estime de soi, au renforcement de la prise de parole en public, à l'accroissement des richesses des ménages, à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, à l'accès des soins de qualité par le paiement de la mutuelle de santé communautaire, à l'augmentation des utilisateurs des services de la coopérative, à l'amélioration du leadership et la gouvernance dans les coopératives, à la cohésion sociale.



Participants à la journée dédiée à la femme dans la coopérative Terujimbere

iii. Promotion du travail décent

Dans le cadre de la promotion du travail décent, l'UHACOM a adopté un règlement d'ordre intérieur harmonisé applicable à l'ensemble de ses coopératives membres. Cette démarche a permis d'intégrer progressivement les principes du travail décent dans les textes réglementaires internes, à la suite des actions de sensibilisation menées.

A la fin de l'année 2024, cinq coopératives de Kirimiro offrent des contrats aux employés permanents, tandis que 3 coopératives en proposent aux travailleurs temporaires et journaliers.

iv. Promotion d'un cadre juridique de l'ECOSOL

Les efforts de sensibilisation et de mobilisation autour de l'ESS ont abouti à la mise en place d'une plateforme nationale ECOSOL au Burundi. Cette initiative regroupe des coopératives, syndicats, mutuelles de santé et organisations d'appui, dans le but de créer un espace d'échange entre acteurs publics et privés engagés dans le secteur.

Elle vise à favoriser le partage d'expériences, à renforcer les synergies entre acteurs, à fluidifier la circulation des informations liées aux pratiques ESS, et à structurer un plaidoyer solide pour la reconnaissance juridique de ce modèle économique.



Participants à l'atelier de présentation de la résolution de l'ONU sur l'ESS

La moitié disposent d'installations sanitaires conformes aux normes d'hygiène. Par ailleurs, six coopératives sur huit ont formalisé l'adhésion obligatoire de leurs membres à une mutuelle de santé et à une coopérative partenaire à travers leur règlement intérieur.

Enfin, les coopératives caféicoles UCN, DUSANGIRUMUGAMBI et KORERIKAWA ont institutionnalisé, dans leurs textes internes, l'octroi de contrats de travail et la couverture mutualiste pour l'ensemble de leurs employés, toutes catégories confondues.

Dans cette dynamique, un atelier de présentation de la résolution des Nations Unies sur l'ESS a été organisé conjointement par le Programme Travail Décent et le ministère de la Solidarité, des droits de la personne humaine et du genre. Cet événement a réuni divers acteurs : institutions publiques, organisations paysannes, coopératives, syndicats, mutuelles, ONG internationales et partenaires techniques et financiers, tous engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire.

À l'issue des discussions, des recommandations clés ont été formulées :

- Plaider pour la ratification de la résolution de l'ONU par le Gouvernement du Burundi afin de renforcer le cadre institutionnel de l'ESS ;
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation pour encourager l'adhésion à la charte ECOSOL ;
- Mettre à jour les données sur la couverture des organisations ECOSOL et leur impact économique, à travers une cartographie nationale ;
- Élaborer un cadre légal spécifique à l'ESS pour sécuriser leur statut, organiser leur fonctionnement et faciliter leur accès au financement.

IV. VIE DE L'ORGANISATION

1. Gouvernance institutionnelle et représentation

En 2024, les organes de gouvernance de l'UHACOM (Conseil d'administration et le Comité de surveillance) ont assuré un fonctionnement régulier et conforme aux dispositions statutaires. Toutes les réunions prévues ont été tenues, permettant une circulation fluide de l'information et un suivi rigoureux des activités en cours.

Au terme du mandat statutaire en vigueur, une assemblée Générale électorale s'est tenue pour élire les nouveaux membres du conseil d'administration, évaluer la mise en œuvre des orientations et de définir les priorités stratégiques pour les années à venir.

A cette occasion, un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Madame Dancille Kigeme a été portée à la présidence de l'UHACOM, succédant à Monsieur Elie NDUWAYO, qui a dirigé l'organisation de 2019 à 2024.

Il est à noter que le Comité de surveillance n'a pas été renouvelé au cours de l'année selon le règlement d'ordre intérieur en vigueur. Les élections pour son renouvellement sont prévues en 2025.

La composition complète du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :

	Membre du CA	Rôle a l'UHACOM	Coopérative d'origine
1	KIGEME Dancilla	Président	Tubamurikire
2	BAKANIBONA Theogène	Vice-Président	Ndangamuco
3	SIBONIYO Stéphanie	Secrétaire	Turamirize
4	NDUWAYO Elie	Membre	Tuvehasi
5	NAHISHAKIYE Rebecca	Membre	Buhindo-Murwi
6	NZIRUHIRE Jeanine	Membre	Terujimbere
7	NDAYISHIMIYE Francine	Membre	Abizeranyce
8	ITANGISHAKA Célestin	Membre	Twogorore
9	NZEYIMANA Elie	Membre	Twijabutse

Liste des membres du comité de surveillance :

Membre du CS	Rôle
Appolinaire AHINKUYE	Président
Augustin KUBWIMANA	Vice-Président
Crescence NIBARUTA	Secrétaire

Au cours de la même année, des assemblées générales décentralisées ont été organisées au sein des coopératives membres. Elles ont abouti à l'adoption d'un règlement d'ordre intérieur harmonisé, destiné à uniformiser les pratiques de gouvernance, faciliter l'accompagnement institutionnel par l'UHACOM et renforcer la cohésion entre les coopératives affiliées.

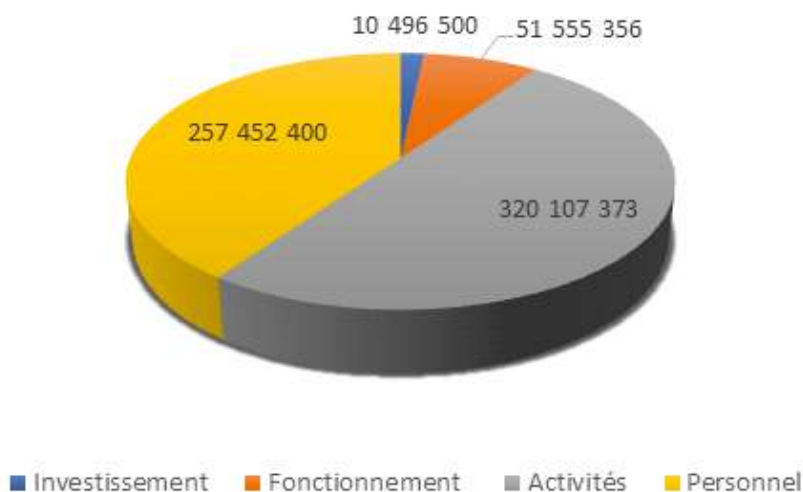
Dans une dynamique de planification à moyen terme, l'UHACOM a également amorcé l'élaboration de son Plan stratégique 2025–2029. Un atelier participatif a été organisé pour poser les premiers bases de ce processus, qui se poursuivra tout au long de l'année 2025 jusqu'à la finalisation du document.

2. Ressources financières

L'UHACOM a géré un montant total de 639 611 629FBU reçu de ses partenaires techniques et financiers. Le tableau suivant illustre la répartition détaillée de ce budget :

N°	Projets	Bailleurs	Fonds utilisés
1	PADIP	BD	118 553 441
2	TRAVAIL DECENT	SOLSOC	120 482 779
3	APTES	EF	138 063 562
4	PAFOPII	IRED	262 511 847
	TOTAL		639 611 629

Repartition des engagements financiers



3. Ressources humaines

A la fin de l'année 2024, l'UHACOM comptait 24 employés. L'équipe est pluridisciplinaire et structurée de manière à répondre efficacement aux exigences techniques, opérationnelles et administratives liées à la mission de l'organisation. Elle regroupe des compétences en gestion de projet, en production agricole, en plaidoyer, en administration et en appui logistique.

No	Nom et Prénom	Fonction
1	HACIMANA Appolinaire	Directeur
2	EMERUSENGE Emery	Coordonnateur des programmes
3	HARAGAKIZA Nestor	Responsable Administratif et Financier
4	BUTOYI Jeanne	Comptable
5	NISHIMWE Freddy	Chef de projet PADIP
6	IRAMBONA Ghislaine	Chef de projet PAFOP II
7	KEZAMUTIMA Metuschellah	Chef de projet Travail Decent
8	NIYIBINKIZA Giuseppa Roselle	Chef de projet PAFOP
9	NTACONZOBA Cyriaque	Chargé de Plaidoyer et communication
10	KATIHABWA Germain	Responsable production et Certification
11	MUHIRE Fornais	Animateur socio-économique
12	NISHIMWE Ardis	Animateur PAFOP II
13	NIYONKURU Claude	Animatrice PAFOP II
14	NTIRABAFASHA Jonas	Animateur/APTES
15	BIGIRINDAVYI Astere	Animateur/APTES
16	MANARIYO Joel	Animateur/ PADIP
17	NTAKARUTIMANA Salvator	Chauffeur-livreur
18	MUNEZERO Belyse	Agent Marketing
19	NDUWIMANA Alice	Vendeuse
20	BIZINDAVYI Violette	Agent de propreté
21	HABARUGIRA Zacharie	Sentinelle
22	MANIRAKIZA Erasme	Planton
23	NZAMBIMANA Ernest	Sentinelle
24	MASUMBUKO Emmanuel	Sentinelle

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



I-Population, Commune Ntahangwa, Zone Buterere, Quartier Kiyange

Tel: 22257520/222538, info@adisco.org

www.adisco.org



Broederlijk Delen

POUR UN MONDE OÙ CHACUN COMPTE

Huidevettersstraat 165 – 1000 Brussel

+32 (0)2 502 57 00

www.broederlijkdelen.be



SOLSOC

Rue Coenraets 68, 1060 Saint-Gilles, Belgique,

Tel : +32 2 505 40 70

www.solsoc.be



Rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 2 227 66 80

www.entraide.be



Rue de Varembe 3, 1202 Genève, Suisse,

Tel : +41 22 734 17 16

www.ired.org

 [@uhaacom_burundi](https://www.facebook.com/uhaacom_burundi)
 [@uhaacom_burundi](https://twitter.com/uhaacom_burundi)
 www.uhaacom.bi